



## **AVIS PUBLIC**

### **APPEL D'OFFRES PUBLIC S2023-03**

#### **Remplacement des conduites d'eau potable des rues St-Denis, Dumas, St-Martin et Demers**

La Municipalité de Nominingue désire obtenir des soumissions pour le remplacement des conduites d'eau potable des rues St-Denis, Dumas, St-Martin et Demers. Plusieurs bris sont apparus au cours des dernières années dans le quadrilatère comportant les rues nommées précédemment.

N'ayant qu'une seule vanne à l'entrée de ce secteur, lors d'un bris, il est impossible de cibler le problème. Il faut donc isoler les quatre rues entièrement. De plus, les conduites approchent de leur durée de vie utile. En effet, l'aqueduc est constitué de conduite en fonte grise datant de 1940 avec un diamètre inférieur ou égal à 100 mm. Cette dimension de conduite ne permet pas une protection incendie, contrairement à tout le reste du périmètre urbain. L'installation de conduites de 200 mm de diamètre permettra de corriger cette situation. Ces travaux impliquent environ 679 mètres de conduites à travers ces quatre rues.

Les soumissionnaires peuvent se procurer tous les documents d'appel d'offres, incluant les plans et devis et les formulaires de soumission, via le système électronique d'appel d'offres (SEAO) ([www.seao.ca](http://www.seao.ca)). Les documents seront disponibles à compter du 4 avril 2023 et les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Toute demande de renseignements devra se faire par écrit à : Martin Benoit, 474, rue de la Madone, Mont-Laurier (Québec) J9L 1S5 ou au [mbois@equipelaurence.ca](mailto:mbois@equipelaurence.ca).

Ce projet bénéficie d'une aide financière accordée via le Programme TECQ 2019-2023.

Les soumissions et tous les documents exigés aux documents d'appel d'offres, dont une garantie de soumission équivalente à 10% de la soumission, valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions, doivent être déposés, sous enveloppe scellée et adressée à la Municipalité de Nominingue au 2110, chemin du Tour-du-Lac, au plus tard à 11h00 le 2 mai 2023. Elles seront ouvertes publiquement au même endroit et le même jour à 11h05. La Municipalité de Nominingue accepte également le dépôt de soumissions par voie électronique via SEAO. Le nom et l'offre de chacun des soumissionnaires sont déclarés à haute voix et le plus bas soumissionnaire n'est désigné qu'à titre provisoire, sous réserve de l'analyse de la conformité des soumissions et de la vérification des calculs des bordereaux.

La Municipalité de Nominingue ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle n'encourt aucune responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Donné à Nominingue, ce 4 avril 2023

François St-Amour, ing.  
Directeur général/greffier-trésorier